Bureau de la sous-ministre et du secrétariat général

PAR COURRIEL

Le 30 septembre 2024

DEMANDEUR

N/Réf.: 202408-65

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 29 août 2024 et précisée le 17 septembre 2024.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous remarquerez que nous avons soustrait des renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). En effet, nous avons retranché les renseignements confidentiels au sens des articles 53 et 54 de cette loi.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p.j.: 3

TROUVER LE <u>BAIL MINIER (BM) 793</u> SUR LA CARTE INTERACTIVE DE GESTIM ET AFFICHER LES LOTS 3759502 & 4161000.

Il faut d'abord accéder au site GESTIM en cliquant le lien suivant : <u>https://gestim.mines.gouv.qc.ca/MRN_GestimP_Presentation/ODM02101_login.aspx</u>

Cliquer sur <u>Consultation gratuite du registre</u>, si vous n'êtes pas membre de GESTIM. Ou encore, accéder à GESTIM avec vos identifiants : <u>code utilisateur</u> et <u>mot de passe personnel</u>.

Accepter les conditions d'utilisation.

Dans le menu de GESTIM, cliquer sur Consultation du registre, puis sur Recherche.



Dans la section Numéro de titre, écrire 793.

Dans la section Type de titre, sélectionner et cocher la case Bail minier (BM).

Cliquer sur <u>Rechercher</u> dans le bas de l'écran.

Numéro de titre				
Numéro : 793 793				
O Intervalle de	à			
La recherche par Intervalle ne s'applique pas aux numéros de	titres qui contiennent des lettres.			
Date d'inscription				
O Inscrit depuis le :	aaaa/mm/jj			
O Depuis	jours			
○ Entre	etaaaa/mm/jj			
Date d'expiration				
	aaaa/mm/jj			
	ot			
Type de titre D Tous les types				
□ Autorisation sans bail(ASB)	Claim jalonné(CL)			
Bail d'exploitation en fonds marins(BEF) Claim désigné LSM 1988(CLD)				
Bail d'exploitation particulier(BEP)	Concession minière(CM)			
□ Bail exclusif(BEX)	Permis d'alluvion(PAL)			
Bail minier(BM)	Permis d'exploration(PEM)			
□ Bail non exclusif(BNE)	□ Permis de recherche en fonds marins(PRF)			
Claim désigné(CDC)	Permis de recherche(PRS)			

Vous obtiendrez quelques informations sur le <u>BM 793</u>. Cliquer sur l'icône de la rose des vents (boussole).

	Informations Titres						
No du titre 🕢	<u>Statut</u>	Titulaire(%)	Inscription	Expiration	Excédent	Travaux Requis	SNRC/Site SMS
<u>BM 793</u>	Abandonné	CAMBIOR INC (4308) (45%) NEWMONT CANADA LIMITED (18772) (55%)	1990/05/01	2006/11/08		0,00 \$	32D03, 32D06

Vous serez alors transporté dans la carte interactive de GESTIM et les limites du titre <u>BM 793</u> seront indiquées en <u>rouge</u>. Notez que la carte peut prendre quelques secondes à se télécharger. Il est possible de modifier l'échelle de la carte en utilisant le – et le + dans le coin supérieur-gauche de la carte.



Dans la colonne des <u>légendes</u>, à gauche de la carte interactive, cliquer le + devant <u>Découpage</u> <u>administratif</u>. Sélectionner ensuite la couche <u>Lot cadastre</u>. Les limites des lots et cadastres apparaîtra sur la carte interactive.



À l'aide du + augmentez l'échelle, afin de visualiser sur la carte, les numéros de lots.



Nous vous souhaitons une bonne navigation dans GESTIM. Nous demeurons à votre disposition pour une assistance technique.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
ABANDON DES DROITS MINIERS ACCORDÉS PAR L'ÉTAT
Nature des droits miniers abandonnés : Bail minier 793
Titulaires des droits miniers abandonnés : <u>Cambior inc. (45 %) et Newmont Canada Ltd (55 %)</u> Numéro du feuillet du registre minier :
Désignation du terrain : <u>Partie du bloc cinquante et un (51), lot 51B-2, d'une superficie de</u> <u>27,43 hectares et partie du bloc deux cent quatre (204), lot 204-1,</u> <u>d'une superficie de 44,95 hectares appartenant au cadastre du</u> <u>canton de Rouyn. Bloc cent soixante (160), lot 61-1 et lot 62-2,</u> <u>cadastre du canton de Beauchastel d'une superficie de 16,81</u> <u>hectares. (Bloc 51 : souterrain) (Blocs 160 et 204 : superficiaire et</u> <u>souterrain)</u> .
Division d'enregistrement : <u>Rouyn-Noranda</u>
SIGNÉ LE <u>9 novembre 2006</u> , À <u>Québec</u> original signé
 Directeur du développement et du milieu miniers



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

DROITS MINIERS ACCORDÉS PAR LA COURONNE

Le gouvernement du Québec, agissant aux présentes par le ministre délégué aux Mines et au Développement régional, lui-même représenté par monsieur Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du service des Titres miniers, dûment autorisé par l'article 4 (2°) de l'arrêté du ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988,

ci-après appelé le MINISTRE,

ΕT

Explorations Noranda Limitée 55% (libre de responsabilité personnelle) Cambior Inc. 25% Ressources Nova Cogesco Inc. 20%

Ci-après collectivement appelé le TITULAIRE

DIVISION D'ENREGISTREMENT: Rouyn-Noranda

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

Le ministre accorde au titulaire qui accepte, un bail minier sur l'immeuble suivant :

DÉSIGNATION

Description des lieux où s'exercent les droits miniers accordés par le ministre :

BAIL MINIER NO 793
(Bloc 51 : souterrain)
(Blocs 160 et 204 : superficiaire et souterrain)

.../2

Le registraire de la division d'enregistrement est requis d'ouvrir un feuillet au registre minier puisqu'il s'agit d'un premier enregistrement.

i) partie du bloc cinquante et un (51), lot 51B-2 d'une superficie de 27,43 hectares et partie du bloc deux cent quatre (204), lot 204-1 d'une superficie de 44.95 hectares appartenant au cadastre du canton de Rouyn.

ii) bloc cent soixante (160), lot 61-1 et lot 62-2, cadastre du canton de Beauchastel comprenant une superficie de 16,81 hectares.

DROITS DU TITULAIRE

Le présent bail donne au titulaire le droit d'extraire toutes les substances minérales appartenant à la Couronne dans le terrain ci-dessus désigné, mais il ne donne pas droit au pétrole, au gaz naturel, au sable et au gravier, ni à la saumure; il ne donne pas droit non plus d'aménager ou d'utiliser les réservoirs souterrains qui se trouvent dans le territoire faisant l'objet du bail, pour l'emmagasinement ou l'enfouissement d'une façon définitive d'une substance minérale ou d'un produit ou résidu industriel.

DUREE DU BAIL

Le présent bail est accordé pour une durée de vingt (20) années à compter du 1er mai 1990 et se terminera le 30 avril 2010.

CHARGES ET CONDITIONS

1° Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel payable d'avance, établi en vertu de la tarification en vigueur;

a de la seconda de la composición de la

BAIL MINIER NO 793 (Bloc 51 : souterrain) (Blocs 160 et 204 : superficiaire et souterrain)

.../3

.../3 Le taux actuel, à la date de signature du bail, est de 2,50 \$ 1'hectare dans sa partie souterraine et de 5,00 \$ 1'hectare dans sa partie superficiaire et souterraine. Le ministre se réserve le droit de réviser le taux du loyer suivant la tarification générale adoptée pour la location de terrains à de telles fins minières; 2° Le titulaire devra commencer les travaux d'exploitation minière du terrain ci-dessus désigné dans le délai fixé par la Loi sur les mines en vigueur; 3° Le titulaire aura les droits et obligations d'un propriétaire, mais il n'aura le droit d'utiliser la surface que pour des fins minières; 4° Le titulaire devra payer toutes les taxes, cotisations et redevances municipales ou autres qui pourront être légalement imposées pendant la durée dudit bail; 5° Le titulaire sera assujetti à la Loi sur les mines et aux règlements en vigueur durant la période de validité du bail. Le titulaire demeure également assujetti à toute autre loi et règlement en vigueur au Québec. BAIL MINIER NO 793 (Bloc 51 : souterrain) (Blocs 160 et 204 : superficiaire et souterrain) .../4

/4 Et les parties ont signées le présent bail à Toronto 1e 21 septembre 19 90 original signé original signé témoin / titulaire original signé témoin à <u>Charlepeur</u> le <u>17 octabui</u> 19 70 original signé original signé U témoin ministre е original signé / témoin BAIL MINIER NO 793 (Bloc 51 : souterrain)
(Blocs 160 et 204 : superficiaire et souterrain) .../5

.

/5 AFFIDAVIT art.53-54 Je, soussiané(e) -, domicilié(e) et résidant _____ —, en la ville de Toronto – district de – -, province de <u>Outavio</u>, étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit : 1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Explorations Noranda Ltée (libre de responsabilité personnelle), Cambior Inc. et Ressources Nova Cogesco d'autre part: 2. Ledit bail fut signé pour Explorations Noranda Ltée (libre de responsabilité personnelle) 55%, Cambior 25% et Ressources Nova Cogesco 20%, par _art.53-54 dûment autorisé(e) en vertu de résolutions des Conseils d'administration respectifs. 3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en la présence de l'autre témoin art.53-54 art.53-54 1 Lesdits — art.53-54 art.53-54 4. - et -_art.53-54 —— sont majeurs tout comme moi. ET J'AI SIGNE : original signé ASSERMENTÉ(E) DEVANT MOI CE 25 Sprember 19 Oron original signé COMMISAIRE À L'ASSERMENTATION POUR PROVINCE BAIL MINIER NO 793 (Bloc 51 : souterrain) (Blocs 160 et 204 : superficiaire et souterrain) .../6

.

AFFIDAVIT

53-54

Je, soussigné(e) résidant <u>53-54</u>, en la ville de <u>CHARLESBOORG</u> district de <u>QUEBEC</u>, province de Québec, étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit :

- 1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Explorations Noranda Ltée (libre de responsabilité personnelle), Cambior Inc., Ressources Nova Cogesco Inc., d'autre part;
- 2. Ledit bail fut signé pour le gouvernement du Québec par monsieur Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du services des Titres miniers, autorisé aux présentes selon l'article 4 (2°) de l'arrêté du ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988.
- 3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en la présence de 53-54 l'autre témoin;
- 4. Lesdits 53-54 et majeurs tout comme moi.

ET J'AI SIGNE :

original signé

ASSERMENTÉ (E) DEVANT MOI à Charlesbourg CE 17 octor

original signé

COMMISAIRE A L'ASSERMENTATION POUR LE DISTRICT DE Courber

BAIL MINIER NO 793
(Bloc 51 : souterrain)
(Blocs 160 et 204 : superficiaire et souterrain)

/6

sont











Coordonnées plones St. Nord Est St. Nord Est MTQ 364 5 345 225,388 336 164,302 St. 20 336 114,534 5 345 341,148 5 345 750,753 336 377,725 St. 21 St. I 5 345 338,248 336 031,154 336 263,583 St. 22 St. 7 5 346 450,782 5 345 334,689 335 939,447 BLOC 20 BLOC 17B 5 345 528,660 336 412,184 St. 23 335 938,441 St. 9 5 345 363,631 5 345 322,437 336 453,547 St. 24 St. 10 5 345 361,281 335 716,037 St. 11 5 345 321,908 336 438,316 St. 25 5 345 243,161 336 370,068 St. 12 5 345 260,841 336 436,289 St. 26 5 345 637,101 336 079,736 5 345 255,882 336 293,665 St. 27 St. 13 5 345 712,844 336 072,169 5 345 316,805 336 291,547 St. 28 St. 14 5 345 983,201 336 014,278 5 345 313,334 336 191,747 St. 29 St. 15 5 346 011,183 335 715,681 5 345 252,411 336 193,866 St. 32 St. 16 5 346 453, 539 335 711,848 St. 17 5 345 251,881 336 178,635 St. 34 5 346 683,953 335 715,756 5 345 312,805 336 176,516 St. 40 St. 18 5 346 047,928 335 222,710 St. 19 5 345 310,686 336 115,593 St. 42 5 345 653,639 335 276,120 5 345 225,388 336 164,302 5 347 158,548 338 615,384 MTQ 364 80K 0075 80K0075 0 BLOC 178 LÉGENDE Poteou temoin et repère de piquetage métallique (borne identifiée L.P. DE BLOIS a.g.) Potecu témoin et repère de piguetege métallique existent Poteau, repere métallique et butte 0 PS. Permis special P.M.V. Permis de mise en voleur D.L. "Devlopment license" T-6312 Claim minier Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI) (voleur terroin) N.B Les directions sont des gisements, système SCOPQ, tuseau 10, BLOC 178 BLOC 179 méridien centrol 79°30' BLOC 179 N: 5 345 289,738 E: 336 460,106 ELOU SI.12 NIPISSING CENTRAL ECHELLE 1:5000 METRES METRES DOSSIERS: 6244/39-A, sec. 4 TERRITOIRE NINIER 3626/48-A, sec. 6 PARTIE P.S. 99 PARTIE DES CLAIMS CO0707-1, CO0710-1 et 2 PARTIE DES BLOCS 51 ET 204 CANTON DE ROUYN Vérifie par P.G. Date 89-12-19 BLOC 160 CANTON DE BEAUCHASTEL Ministère de l'Energie et des Ressources ROUYN - NORANDA - TÉMISCAMINGUE Secteur Terres Original conservé aux archives du Rouyn-Noranda, le 22 novembre 1989 Service de l'orpentage Québec, le 5 férrier 1990 Préparé par : LOUTS-PHILIPPE DE BLOIS Soul le Sorvice de l'arpentage est autorise à 12163 -5-1898 émettre des copies authentiques de ce document. arpenteur-géomètre **RESSOURCES NATURELLES**

SERVICE DES TITRES D'EXPLOITATION 0 5 AVR. 2001

Bureau Régional Val-d'Or





